



AVIS SUR LE PRS

Madame, Monsieur le Maire,

Au cours de la réunion publique que nous avons organisée ce 29 septembre et à laquelle plusieurs de vos collègues ont participé, nous avons appris qu'une majorité d'élus s'était prononcée contre le Projet Régional de Santé (PRS) présenté par l'ARS Occitanie lors d'une session du conseil communautaire tenue la veille.

Nous avons pu consulter ce projet et notamment les tableaux ciblant des objectifs quantitatifs pour des services de soins essentiels sur le département de l'Ariège.

Au cours de notre réunion, les participants composés d'élus et de citoyens se sont accordés sur le fait que les communes devaient valider et conforter la décision du conseil communautaire.

C'est, selon nous, une précaution minimale en regard du caractère sibyllin des informations contenues dans ce projet et des zones d'ombres qu'il laisse se dessiner.

Nous considérons en effet que l'ARS ne peut demander à des représentant politiques locaux pleinement mobilisés pour le développement de leur territoire de se prononcer sur l'avenir de l'organisation sanitaire sans avoir au préalable apporté de plus amples précisions sur ces fameux objectifs quantitatifs (signification du 0/1 sur la ligne maternité, par exemple¹) et sur leurs réelles implications pour notre centre hospitalier.

C'est dans ce but que nous vous adressons ce courrier afin de solliciter celles et ceux qui le souhaitent à délibérer avant la date butoir du 19 octobre et d'informer ainsi l'ARS de votre rejet, sans réserve, ni ambiguïté de son PRS qui n'est pas à la hauteur des attentes et des besoins des citoyens.

Nous avons conscience que les délais sont courts pour convoquer et tenir un conseil municipal sur ce sujet. Nous osons croire qu'ils sont toutefois suffisants pour celles et ceux qui ont la volonté d'aller encore plus loin dans cette démarche citoyenne.

C'est la santé de vos administrés qui est en jeu et seule la multiplication de vos initiatives pourra préserver l'offre de soin si chère à vos administrés.

Recevez, au nom du comité de défense du CHAC, nos salutations distinguées.

Le président
Frédéric Bostyn

1 <https://www.prs-occitanie.ars.sante.fr/media/112128/download?inline> notamment pages 72 et 82